

## Agenda

### JOURNÉE DE LA TECHNIQUE 2012

#### A l'Académie EMPA

Date : jeudi 25 octobre 2012

Lieu : Dübendorf

Heure : dès 12h30 jusqu'à 19h30 environ

Info :

[www.journees-de-la-technique.ch](http://www.journees-de-la-technique.ch)

### GEO+ING

#### Groupement professionnel des ingénieurs en géomatique

#### Colloque géomatique d'automne

Date : 25 octobre 2012

Détails sur :

[www.geo-ing.ch](http://www.geo-ing.ch)

### GPA

#### Foire maison + énergie

Foire et congrès pour professionnels et privés

Date : du 8 au 11 novembre 2012

Lieu : BERNEXPO, Berne

Détails sur :

[www.gpa-archimade.ch](http://www.gpa-archimade.ch)

### SECTION GENEVE

#### Événement sur le thème : « La ville et l'avenir – solutions innovantes pour l'avenir de notre ville »

Date : mercredi 31 octobre 2012

Lieu : HEPIA, aula Charpak

Heure : 13h30

Détails sur :

[www.swissengineering-ge.ch](http://www.swissengineering-ge.ch)

### Journées Déplacements du Futur

Événements dédiés à la mobilité

Date : du 11 au 14 octobre 2012

Lieu : Grenoble

Détails sur :

[www.swissengineering-ge.ch](http://www.swissengineering-ge.ch)

### SECTION VAUD

#### Conférence de Monsieur Marcel Jufer

Professeur honoraire de l'EPFL

Date : jeudi 18.10.2012

Lieu : Cheseaux-Noréaz, aula de la HEIG-VD

Heure : 20h

Renseignements sur cette conférence :

Pierre Bloesch

Clos au Loup 2, 1422 Grandson

Tél./fax : 024 445 44 56

E-mail : [pier\\_am\\_bloesch@bluewin.ch](mailto:pier_am_bloesch@bluewin.ch)

## La Chambre des experts

La Chambre des experts n'accepte l'adhésion d'un membre que lorsque celui-ci a démontré ses qualités et connaissances professionnelles. Pour quelle raison me direz-vous ? Et bien simplement parce que le terme d'expert n'est professionnellement pas ancré par la loi, et de ce fait, chacun peut se nommer expert.



Robert Dumortier.

La Chambre des experts est l'association de référence pour les personnes privées, l'industrie, les autorités et les juges, lorsqu'ils sont à la recherche d'experts professionnels et spécialisés dans leur domaine.

La Chambre des experts informe et forme ses membres, non pas sur l'aspect professionnel, mais sur les exigences annexes qui permettent l'accomplissement de l'expertise dans les règles de l'art. Pour l'illustrer, voici quelques exemples concrets de problèmes auxquels peut se retrouver confronté un expert en froid – froid climatique et PAC (pompes à chaleur).

#### Au niveau des bâtiments et des installations

Le propriétaire refuse de réceptionner et payer l'installation. Travail mal fait, les consignes ne sont pas atteintes, etc.

- Contrôle des rendements et efficacité énergétique de production d'eau glacée, selon offre et réalisation.
- Contrôle de performances de PAC et réception d'installation : offre et réalisation.
- Utilisation d'énergie renouvelable dans les différents concepts de réalisation d'installation utilisant le froid.
- Solutions aux problèmes de dysfonctionnement entre la production d'eau glacée et les circuits hydrauliques.

- Analyse, origines, défauts causant la détérioration de groupes frigorifiques.

#### Au niveau de l'environnement

Soutien décisionnel auprès de l'utilisateur, autorités cantonales, pour l'utilisation de réfrigérant naturel et protection environnementale.

#### Qui peut faire appel à un expert ?

Tous les utilisateurs de froid, les assurances, les autorités ou juges peuvent faire appel à l'expert en froid, membre d'une association d'experts.

La formation d'experts dans notre profession permet :

- une réduction de l'impact CO<sub>2</sub> sur l'environnement
- une amélioration du professionnalisme
- de privilégier les entreprises « sérieuses »
- d'améliorer la coordination entre l'utilisateur et les corps de métiers liés à cette profession.

J'ai adhéré à la Chambre des experts STV-UTS en 2008/2009.

Robert Dumortier  
Chambre des experts  
Swiss Engineering